



Information Communale

Bulletin N° 012 - Mars 2011

Le mot du Maire,



Notre Conseil Municipal est arrivé à la moitié de son mandat et déjà un premier bilan s'impose.

Sur les objectifs que nous nous sommes fixés, vous vous posez des questions légitimes : qu'avons-nous fait et que reste-il à faire pour notre commune?

Malgré les retombées de la crise économique mondiale qui ne cessent de se manifester chaque jour dans notre pays, à travers des aides et des subventions publiques, réduites ou qui tardent à venir, nous nous efforçons de garder notre cap de navigation, même si l'allure diminue.

Après avoir effectué la réorganisation de nos services administratifs et développé une communication, nous avons créé des services à la population:

Une agence postale communale (pour remplacer la poste disparaissant), un centre multi-accueil (crèche), un cabinet médical, un passage carrossable entre la rue du Moulin et le lotissement du Parc, un parking à la Lambette, un espace de jeux et un foyer pour les adolescents, un colombarium au cimetière, un local sanitaire au bord de la Vence et tout récemment une halte-jeux pour les enfants de 0 à 3 ans.

Nous avons amélioré la sécurité et le confort de nos enfants autour du pôle scolaire, amélioré la signalisation, remplacé des plaques de rues et réaménagé la bibliothèque.

Nous avons élaboré un P.L.U (en attente de validation, qui ne devrait plus tarder) et restauré le monument aux morts.

2 grands chantiers se terminent, celui de la réfection du muret de la place centrale et l'aménagement de la voirie donnant l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite par la rue des Sauvages.

2 autres chantiers démarrent : La salle polyvalente et la réhabilitation de l'immeuble de l'ancien presbytère en logements.

Les travaux qui doivent démarrer dans le courant de l'année : La restauration de la chapelle St Walfroy, la réfection du mur du cimetière et des lavoirs, la création d'un espace jeux pour les petits.

Les autres projets à réaliser sont : L'assainissement avec les travaux qui en découlent, la réfection de la distribution, de l'eau et de l'électricité, puis la voirie (les études sont toujours en cours), l'aménagement de la voie de Donchery, de la place centrale, et le bouclage de la rue de Chatillon, la réfection des ponts, puis la création d'une zone d'activité artisanale en coopération avec la communauté de communes.

A plus long terme, nous avons des études de projets pour un petit complexe sportif, une résidence pour personnes âgées et la réfection intérieure de l'église.

Mais la réalisation de tous ces grands projets est subordonnée aux aides financières des pouvoirs publics, d'organismes sociaux et de différents partenaires.

Comme vous pouvez le constater, nous avons une ferme volonté de bien mener tous ces projets, notre ambition paraît grande, mais mesurée, elle correspond aux attentes de tous nos habitants.

Pascal MAUROY

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr
Site internet : www.boulzicourt.fr

Horaires du secrétariat de mairie

du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h et de 14h à 18h30

La permanence de élus : de 18h à 19h.
(en période scolaire)

Le fournisseur de fleurs de la Commune, nous informe qu'il est à votre disposition sur la place centrale tous les samedis de 16 h à 18 h, jusqu'au 18 juin, pour la vente de fleurs, légumes et plantes à repiquer.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 27 janvier 2011

- Le Maire informe l'assemblée délibérante que la Commission d'appel d'offres (qui fait office également de commission MAPA « Marché à procédure adaptée »), lors de sa réunion du 23 Décembre 2010, a attribué le marché de travaux d'aménagement de 2 logements et d'une salle de cathédèse dans l'ancien presbytère (marché à procédure adaptée) à :

- Lot 1 : Démolition Gros œuvre et Réseaux : Entreprise ANCELME
- Lot 2 : Charpente Couverture Zinguerie : Entreprise DECROUY
- Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures : Entreprise HUART
- Lot 4 : Serrurerie : Entreprise DELAITE
- Lot 5 : Cloison Doublage Isolation : Entreprise CCG ISOLATION
- Lot 6 : Carrelage Faïence Sols souples : Entreprise GONEL
- Lot 7 : Peinture : Entreprise GONEL
- Lot 8 : Electricité VMC : Entreprise SOKELEC
- Lot 9 : Plomberie sanitaire Chauffage : Entreprise DELHAYE
- Lot 10 : Façades : Entreprise LOISEAU

- Le Maire informe l'assemblée délibérante que la Commission d'appel d'offres (qui fait office également de commission MAPA « Marché à procédure adaptée »), lors de sa réunion du 23 Décembre 2010, a attribué le marché de travaux d'aménagement de la salle polyvalente (marché à procédure adaptée) à :

- Lot 1 : Démolition Gros œuvre et Réseaux : Entreprise VALOGIA
- Lot 2 : Charpente Bardage Couverture Zinguerie : Entreprise DUTERQUE
- Lot 3 : Menuiseries extérieures Serrurerie : Entreprise SAM METAL
- Lot 4 : Cloison Doublage Isolation : Entreprise FACON BOIS
- Lot 5 : Menuiseries intérieures : Entreprise PINCHARD
- Lot 6 : Electricité VMC : Entreprise SOKELEC
- Lot 7 : Plomberie sanitaire Chauffage : En attente
- Lot 8 : Carrelage Faïence : Entreprise GONEL
- Lot 9 : Peinture : Entreprise NIVOIX
- Lot 10 : Façades : Entreprise BICCHIELLI

- Le Maire informe l'assemblée délibérante que la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion du 23 Décembre 2010, a attribué, dans le cadre des études préalables pour l'assainissement :

- Les études géotechniques à : Société Ginger pour 6 100,00 € HT
- Les études topographiques au : Cabinet Dumay pour 17 762,64 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, demande des subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse et du Conseil général des Ardennes.

Décision d'attribuer les travaux d'aménagement d'un chemin nouveau avec terrassement de la plate forme jusqu'aux ateliers municipaux à l'entreprise STP Vence.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander le classement de la parcelle cadastrée AC n°425 en nature de chemin rural, tout récemment acquise par la Commune, en voirie communale et d'effectuer un bornage en ce sens.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à passer tous marchés à procédure adaptée (avec l'intervention de la Commission d'appel d'offres qui tient lieu également de commission pour les MAPA), et l'autorise par conséquent, à signer toutes les pièces des marchés correspondants. Le Conseil demande cependant qu'il soit informé des différentes étapes de passation des marchés .

Etat Civil

Naissances

LAMBERT Juliette (fille de Lambert Gonzague et de Boisseaux Emmanuelle)
03 février 2011

JAMAIN Mathis (fils de Jamain Mikael et d'Orsat Aurélie)
03/mars 2011

Décès

CAVARD Lilas à l'âge de 90 ans
(veuve de VASSON Mauride)
11 février 2011

Le Noël des enfants



Anita le clown, a une seconde fois animé avec succès un après-midi récréatif au pôle scolaire René Daumal.



Au multi-accueil "les Nutons des crêtes", un spectacle de marionnettes passionnant pour les petits.

Les Voeux du Conseil Municipal

La traditionnelle cérémonie du Conseil Municipal a été de nouveau honorée par la présence de Madame la députée Bérangère Poletti et de Daniel Thomas, vice Président de la Communauté des Crêtes Préardennaises. Tous deux ont apporté leur soutien à l'amélioration et au développement notre commune.



Le vin d'honneur de fin d'année pour le personnel municipal.

Opération «Rivières Propres» Samedi 2 avril 2011

Les pêcheurs de Boulzicourt et de ses environs vous convient à venir les rejoindre et à participer à une opération de nettoyage de la Vence.

Rendez-vous à 8 h, devant le bâtiment de pêche de Boulzicourt.

Vos rivières comptent sur vous, petits et grands !
Merci d'avance pour votre participation.

Contact M. Houadec : 03 24 32 74 44



Quelques évènements



Le trente et un décembre 2010 à 18h, devant le Maire, ont comparu, accompagnés de leur famille et amis:

Giussepe Bonotti, retraité, Angèlès Carcel, retraitée, dans le renouvellement de leurs voeux de mariage établis dans l'acte du 12 novembre 1960.



30 ans de bons et loyaux services

Au sein de l'ADMR, a eu lieu le 18 janvier, la remise de la médaille du travail par Pascal Mauroy à Francine Villière, en compagnie de la Présidente Myriam Sellier.



Les acteurs de l'embellissement



Ce 4 février, étaient réunis les lauréats du concours de maisons fleuries et maisons illuminées.

Maisons fleuries :

- 1^{er} Sélène Ferreira
- 2^{ème} José Ferreira
- 3^{ème} Marie Claude Veriot

Maisons illuminées :

- 1^{er} David Breton
- 2^{ème} Francis Signoret
- 3^{ème} Sylvain Revoy

Nouveau secrétariat de Mairie

L'accès s'effectue désormais par la porte côté perron (rue de la République) et non plus par la porte principale.



Des grands travaux terminés



Le mur de la place centrale et la berge de la Vence viennent d'être entièrement remis en état

Des grands travaux en cours



La partie basse de la rue des Sauvages avec les réseaux électriques et téléphoniques déjà enfouis, n'attend plus que la réfection de la voirie.

D'autres qui commencent



La salle polyvalente (ancienne salle des fêtes) en cours de démontage. En régie, nos employés communaux ont commencé la démolition. L'intervention, d'une entreprise spécialisée pour enlever les plaques d'amiante en toiture, est prévue afin que les autres corps de métiers puissent démarrer.

L'affouage

Suite à un litige sur la remise en état des chemins entre l'ONF et la société d'exploitation forestière, les coupes de bois proposées par la Commune à ses habitants ne seront disponibles qu'après le règlement de ce conflit.

Veillez vous adresser au secrétariat de Mairie pour des renseignements complémentaires.

Précisions...

Le trottoir fait partie intégrante du domaine public, mais chaque riverain est responsable de l'état du trottoir qui borde sa proximité.

Il doit être praticable en cas de neige, de verglas ou de chute de feuilles, et la végétation du domaine privé ne doit pas empiéter sur la voie publique.

Les trottoirs ne doivent pas être encombrés, seules les poubelles sont admises lors du ramassage des ordures ménagères, du soir de la veille du ramassage jusqu'au lendemain soir après le passage.

Les pots de fleurs installés par les particuliers sont à leurs risques et périls et ne doivent en aucun cas gêner la circulation.

Souvenirs divers



Des habitants du «Laudrey» ont bien profité de l'opportunité de la neige.

PIGEONS !



Il est formellement interdit dans les zones urbanisées de nourrir les pigeons, en vertu d'une législation en vigueur.

Notre commune est de plus en plus confrontée aux problèmes de dégradations des édifices particuliers ou publics, notamment l'église, par la fiente corrosive déposée par ces volatiles. Sans prédateur naturel, la municipalité étudie une solution efficace pour rétablir la circulation.

L'article L 1311-2 du Code de la santé publique institue le principe de Règlements sanitaires départementaux, pris par arrêté préfectoral, permettant de compléter les dispositions du Code.

Dans ce texte, on retrouve l'interdiction de nourrir à l'article 120:

Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.



Nos employés communaux ont fait des efforts considérables cet hiver pour faciliter nos déplacements, en dépit d'une rupture provisoire

d'approvisionnement de sel de déneigement dans notre région,



Une star Boulzicourtoise

Dylan Degaugue, de son nom de scène «Dylan Tavaréz» après un passage à la Télévision sur plusieurs chaînes, vient d'être classé 3^{ème} sur 12 dans la catégorie junior, à la finale «Graine de Star/la voix d'or 2011» sur la scène du Kinépolis de Liège.

Grâce à la réussite de ce concours, ce jeune de 17 ans va pouvoir enregistrer son premier single (CD) dans les variétés de la chanson française qu'il a choisi d'interpréter, de Florian Etienne dans la comédie musicale de Cléopâtre.

Ces populations vivent essentiellement de la petite culture, ce sont souvent les femmes qui travaillent dans les champs, les hommes s'occupent de la construction des maisons et font la moisson, et certains sont enrôlés dans l'armée, pour défendre le pays où les conflits sont fréquents avec les pays voisins (Chine et Pakistan).



Du 7 au 13 mars, s'est tenue une exposition de peintures de François Pineau à la Mairie, dans le cadre de la journée de la femme.

L'animation associative

Le L.A.C (Loisirs, Art et Culture)



Invitée par le LAC de Boulzicourt, Anne-Marie Liquier qui a effectué plusieurs longs séjours au Zanskar, (région située à l'extrême nord de l'Inde, appelée Inde Himalayenne) après avoir exposé une collection de 30 photos grands formats, vient de présenter un diaporama suivi d'un débat avec les enfants, au pôle scolaire de Boulzicourt.

La directrice de l'école, M^{lle} Libotte, et les autres enseignants avaient auparavant préparé les enfants des plus grandes classes à travailler sur ce sujet.

Ce 20 janvier durant près de 2 h, les élèves ont participé activement à cette projection.

Anne-Marie Liquier fait partie d'une équipe de bienfaiteurs, qui par son bénévolat et sa générosité a pu contribuer à la construction d'une école au Zanskar, elle est aussi la marraine d'un élève Indien. Donc beaucoup de vues ont été prises sur la fondation et le fonctionnement de cette école située sur de vastes plateaux à plus de 3500 m d'altitude.

La vie dans ces villages y est très rude, avec des hivers de plus de 8 mois, les enfants effectuent jusqu'à 10 km à pieds par jour sur des chemins boueux, enneigés ou poussiéreux, pour pouvoir fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les maisons sont modestes, avec peu de confort, peu de chauffage, souvent un petit réchaud ou un poêle qui fonctionne aux bouses de vaches, peu de mobilier, les repas se prennent à même le sol et l'eau est portée par les enfants qui vont la puiser à la pompe à bras communale.



Plus de 60 personnes ont assisté à un concert de rock de qualité donné par les groupes «Gazoline et Freed Worms» à l'épicerie, bar-tabac «l'Oranger»

Le L.A.C vous propose

Art et Musique en Ardenne

Choeurs El Tempo

Samedi 25 juin à 20h à l'église.

Programme de musiques anglaises au fil des siècles- So British :

Haendel - Purcell - Benjamin Britten - Karl Jenkins - Thomas Ravens....

Entrée 5 €

Le L.A.C vous propose

Bourse Multi-collections
11 décembre 2011
 de 9h à 17h30
Salle Polyvalente
Entrée 2 €

La troupe de théâtre les 2 Masques

(7 octobre 2011 à la salle Polyvalente)

Cie Raymond Delbly

“Tailleur pour Dames”

Comédie délirante de Georges Feydeau
en 3 actes.

Entrée 5 €**Spectacle de marionnettes Tchèques****20 septembre 2011 à 14h30****Salle Polyvalente****Entrée 3 €- gratuité enfants****Nouvelles du PÉRISCOLAIRE**

L'association Familles Rurales de Boulzicourt « Les Minots des Crêtes » vient de tenir son assemblée générale.

En cette fin d'après-midi, l'assemblée était peu nombreuse, et ce malgré un système de garde gratuit pour les enfants des adhérents .

L'association uniquement composée de bénévoles, gère 2 structures :

- ▲ le Multi Accueil, une réussite dont le fonctionnement est largement pris en charge par la Communauté de Communes des Crêtes.
- ▲ Le PÉRISCOLAIRE dont les ressources dépendent principalement du taux de fréquentation de la garderie, de la restauration et du Centre de Loisirs. Mais également de l'investissement des membres dans de nombreuses actions pour récolter des fonds(loto, tombola, etc...)

Après avoir accueilli Me Libotte, directrice du Pôle Scolaire, le maire Mr Mauroy, ainsi que les représentantes de Familles Rurales, Mme Colas, la Présidente a présenté le rapport moral.

Elle a souligné la bonne activité des 2 structures mais a déploré la différence de traitement entre le multi accueil et le pÉRISCOLAIRE quant à la prise en charge de la Communauté de Communes.

Le bilan financier du multi accueil, avec un taux de remplissage de 84 %, est excédentaire de 13 230 €.

Mme Bonotti a présenté ensuite les rapports d'activité puis financier du pÉRISCOLAIRE, qui lui est déficitaire de 4465 €. et cela malgré une subvention de la commune de 4000 €, une subvention des Crêtes de 5100 € et les bénéfices engendrés par les diverses manifestations.

Aujourd'hui, le PÉRISCOLAIRE est en danger. Le risque est à terme d'impacter les inscriptions au Pôle scolaire : les parents chercheraient à mettre leurs enfants dans une école avec garderie et restauration.

Les solutions passent aujourd'hui par une augmentation des tarifs. C'est ce qu'a décidé le conseil d'administration, en faisant passer les cotisations de 20 à 22 €, mais aussi la garderie de 2 à 2,50 € et la restauration de 5,70 à 6,00 € à compter du 2 avril.

Une autre solution est à l'étude et sera prochainement mise en place: le système du forfait où chaque famille s'engage sur un nombre de journées au pÉRISCOLAIRE.

Le nouveau conseil d'administration a désigné une nouvelle présidente en la personne de Mme Céline Jacquier qui remplace Mme Virginie Colas qui souhaitait prendre du recul par rapport à son poste.

La première action décidée par le CA sera de rencontrer les responsables de la Communauté de Communes pour leur soumettre un investissement financier plus important pour le pÉRISCOLAIRE; en leur rappelant au passage que la compétence Jeune Enfance est bien du domaine des Crêtes.

La Halte-jeux de BOULZICOURT

« les Petits Bouts »

Depuis février, un service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Général organise une halte-jeux dans une salle du 1^{er} étage de notre Mairie : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h (sauf vacances scolaires).

Cette halte-jeux est un lieu de rencontre, d'échanges, de détente pour tout enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte (maman, papa, assistante maternelle).

Une puéricultrice et une assistante sociale encadrent cette animation, où l'accès est gratuit.

Son but est de :

- Permettre des rencontres et des échanges avec d'autres parents
- Partager des moments de jeux avec votre enfant
- Préparer son entrée à l'école maternelle
- Aider à développer son langage
- Favoriser ses jeux avec d'autres enfants

Pour tous renseignements complémentaires :
 Centre médico-social de Villers Semeuse : 03 24 52 99 77



